

# **Construire la société politique corse**

## **(Contribution à la mission de réflexion stratégique sur l'avenir de la Corse)**

**Par**  
**Jean Pierre DUBOIS**  
**Président**  
**de la Ligue des droits de l'Homme**  
**André PACCOU**  
**Membre du Comité Central**  
**et de la section de Corse**  
**de la Ligue des droits de l'Homme**

La question corse est souvent présentée comme incompréhensible, inextricable, exaspérante. Aujourd'hui encore, la Corse est renvoyée sans autre forme de procès à cette image invraisemblable d'une violence endémique, d'un paradis qui se perd à cause des femmes et des hommes qui y vivent.

Il ne s'agit pas de nier certaines réalités. Encore faut-il ne pas amalgamer des violences qui n'ont rien à voir entre elles et faire ainsi des Corses une population dangereuse qu'il faut contrôler.

Pour les violences politiques qui nous intéressent particulièrement, force est de constater qu'il existe ici une crise permanente d'une certaine conception de la République ; celle fondée, au nom de l'universel, sur une vision uniforme de la France, et s'affrontant à une communauté humaine dont il est difficile de nier le caractère singulier.

Il émerge de ce conflit dans sa dimension contemporaine, mais également sous l'effet de la mondialisation qui redessine les territoires, une nouvelle scène politique qu'il est temps de vouloir consolider en sortant définitivement des logiques d'affrontement.

Certes, les choses auraient pu évoluer différemment bien avant. Mais hélas, il a fallu faire avec la décision irresponsable d'un Conseil Constitutionnel refusant d'inscrire la reconnaissance du "peuple corse, composante du peuple français" dans la loi fondamentale. C'était le 09 mai 1991.

Evidemment , cette barrière de papier n'a pas tenu face à la réalité, face à "un peuple...qui malgré les incertitudes et les doutes, s'invente dans de nouvelles conditions de lutte auxquelles un art nécessairement politique doit contribuer"\*

Depuis ce refus, la revendication d'une reconnaissance n'a cessé de se décomposer en de multiples doléances, culturelles, institutionnelles, économiques, fiscales, parfois sociales, que des esprits belliqueux présentent comme les caprices d'un enfant gâté, paresseux, irascible, demandant à la République toujours plus de privilèges voire de passe-droits.

\*Gilles Deleuze. « L'image-temps ». Extrait repris dans l'introduction du « Manifeste pour les produits de haute nécessité » (Ernest Breleur, Patrick Chamoiseau, Serge Domi, Gérard Delver, Edouard Glissant, Guillaume Pigéard de Guibert, Olivier Portecop, Olivier Pulvar, Jean Caide William)

## **Nous devons changer d'époque**

Il a donc fallu continuer à vivre dans les malentendus et l'instabilité politique avec une alternance, toujours la même depuis des décennies, de cycles de violence et de répression puis de négociations.

Aujourd'hui, certains observateurs estiment que cette époque est derrière nous. Ils mettent en avant un affaiblissement de l'action clandestine et un refus de la violence de plus en plus partagé. Une fois de plus, les Corses sont perçus comme les uniques responsables de ces évolutions et par voie de causalité comme les uniques responsables des blocages antérieurs.

C'est oublier un peu vite, dans cette histoire, un acteur essentiel : l'Etat. Qu'en est-il aujourd'hui de son action ? Participe t-il à cette tentative de décrispation ?

En fait, l'Etat maintient la Corse dans une situation ambiguë. D'un côté, avec la décentralisation, il développe les libertés locales. De l'autre, il recourt à grande échelle à la justice d'exception, contre "le terrorisme", le racisme, le grand banditisme, entretenant une suspicion généralisée contre les Corses.

Cette technique de gouvernement, expression d'une vision autoritaire ancrée dans l'histoire des rapports entre la République et la Corse a toujours constitué un obstacle majeur à l'édification d'une scène politique apaisée.

L'Etat doit choisir. Ou le maintien d'un rapport de force permanent avec la société corse à coups de stigmatisations et de dérives policières. Ou le renoncement à la répression et l'instauration d'un état de droit démocratique qui garantit les libertés fondamentales et l'égalité devant la loi.

La suppression de la justice d'exception, seule solution véritable pour ne plus être tenté d'en faire usage, est un préalable au dialogue.

Non pas un dialogue conçu comme un passage obligé pour sortir d'une énième crise, mais véritablement pérenne et reposant sur une volonté politique nouvelle de développer la Corse. Non pas un dialogue enserré dans des approches colbertistes et jacobines d'un autre temps mais véritablement ouvert à la question corse dans ce qu'elle a de plus dérangeant : la reconnaissance d'une communauté historique et de destin

Et dans ce nouveau contexte, pourquoi ne pas reposer la question de 1991 en mettant à profit la révision de la Constitution de 2003 qui permet à la loi fondamentale, la reconnaissance "au sein du peuple français", d'une composante, « les populations d'Outre-mer dans un idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité ».

Pourquoi s'obstiner à refuser au peuple corse, ce qui aujourd'hui est accordé à d'autres ? Ce serait un message politique formidable qui permettrait véritablement un changement d'époque. Dès lors, il restera aux Corses à construire l'essentiel.

## **L'esprit du clan est toujours parmi nous**

Dès à présent, un grand chantier nous attend, celui de la démocratie et de la citoyenneté.

Nous avons un certain nombre de combats à mener contre nous-mêmes, contre certaines de nos habitudes, conséquences d'une emprise clanique qui a profondément structuré notre champ politique et social depuis le 19ème siècle.

Nous ne développerons pas notre démocratie et notre citoyenneté si nous reproduisons le système

des allégeances et des appartenances obligées et ses corrélaires, l'auto-censure et la coercition pour celles et ceux qui contestent ce système. Nous ne pouvons accepter d'aliéner nos libertés individuelles au nom de la défense d'un groupe ou d'une communauté.

Pour agir justement, nous devons comprendre les mutations de notre société, sa diversification croissante, et celles du monde. Toutes s'entremêlent de plus en plus au point de n'être plus totalement dissociables et nous sommes tous, chaque jour, des acteurs de la mondialisation.

Plus que jamais, pour comprendre, analyser et contruire un projet de société, nous avons besoin d'échanges, de confrontations, d'expertises et d'initiatives. De réflexion, de participation, d'opposition, de consultation et de contrôle. Plus que jamais, nous avons besoin de développement démocratique avec notamment une démocratie réellement représentative.

Il faut sortir au plus vite du désordre électoral que connaît la Corse depuis des décennies. Cela passe nécessairement par une maîtrise du vote par procuration qui peut prendre des allures inflationnistes.

Une citoyenneté électorale définie sur la résidence, on vote là où on vit, peut y aider.

Cette citoyenneté de résidence implique également le droit de vote aux élections locales pour tous les résidents corses quelque soit leur provenance. Elle ne doit pas exclure la possibilité d'une représentation au sein des institutions territoriales, de personnes vivant hors de Corse mais soumis à un impôt local en Corse.

Redonner sens à la démocratie représentative, c'est lutter contre un système notabiliaire dont se nourrit le clan. En interdisant certains cumuls de mandat. En définissant un statut de l'élu qui ouvre à tous les responsabilités républicaines sans distinction sociale ou de profession. En faisant élire celles et ceux qui décident réellement dans le cadre de l'intercommunalité. En permettant une représentation ouverte aux divers courants de pensée au sein des assemblées par le recours aux scrutins proportionnels.

C'est lutter contre la dilution des responsabilités en redonnant sens à l'organisation institutionnelle locale qui en l'état actuel, constitue une véritable machine à produire et à reproduire de l'élu sans possibilité de contrôle civique et sans représentativité réelle des territoires

Le développement démocratique se construit aussi sur un authentique dialogue civil et social. Redonner sens et force à la délibération publique est un moyen à privilégier pour lutter contre le renoncement démocratique, le populisme et les violences politiques. La délibération publique signifie d'une part, un accès effectif à l'information de manière à ce que la société civile puisse suivre et évaluer les processus en cours ; d'autre part, l'organisation de débats institutionnalisés entre la société civile et les élus.

Elle s'appuie sur des politiques publiques qui, en terme de moyens financiers et matériels, visent à la promotion d'une vie associative indépendante. Dès lors qu'elle n'est pas considérée comme un acteur marchand ou un vecteur politique, la vie associative fabrique du vivre ensemble, et face à la raison d'Etat ou la raison économique, elle est source de résistances et porteuses d'alternatives.

Depuis quelques années, nous constatons l'émergence d'une société civile, et nous y travaillons. Récemment, lors du débat sur le PADDUC, les associations, les syndicats, les universitaires, les journalistes... sont apparus comme des acteurs incontournables pour débattre de l'avenir de la Corse. Devant cette évolution démocratique, la pratique clandestine qui a connu d'inquiétantes dérives, apparaît de plus en plus comme un anachronisme.

Ne gâchons pas ce moment important, cette possible transition vers une démocratie apaisée. Ce qui est à l'ordre du jour, c'est bien la construction d'une société politique corse fondée sur une

citoyenneté active.

## **Une île pauvre où vivent de plus en plus de pauvres**

Nous le rappelions auparavant, des faits de violence sont régulièrement mis en exergue qui entretiennent une image déformée de la Corse. D'autres violences sont négligées qui pourtant font le quotidien de plusieurs dizaines de milliers de Corses sur une population totale estimée à 300 000 habitants.

Tout débat sérieux sur la Corse et son avenir se doit de poser avec force cette évidence : le combat contre la pauvreté est une priorité. Le chômage et la précarité, la difficulté voire l'impossibilité d'accéder à un logement décent ou à des soins, la solitude et la marginalisation... Ces réalités envahissantes constituent un véritable défi pour la société corse dans son ensemble.

Retraités, sans papiers, saisonniers, fonctionnaires pauvres, agriculteurs endettés, femmes isolées, étudiants précaires, travailleurs non déclarés... Aujourd'hui, la pauvreté a de multiples visages. Nous devons mieux la connaître si nous voulons la combattre.

Il y a urgence. Nous savons bien que les solidarités familiales n'y suffisent plus. Qu'en sera t-il demain si nous n'inventons une société solidaire avec des protections sociales et des services publics répondant aux besoins fondamentaux des citoyens, avec des conditions de vie dignes qui soient conformes à un état de droit social.

Nous parlons bien d'invention et non d'adaptation aux marchés financiers actuellement dominants. Face aux jeux destructeurs de la bourse, face à la spéculation, le développement économique est un combat civique.

Développement endogène, biens communs, égalité entre les territoires, protection et développement des patrimoines culturels et naturels, économie sociale et solidaire, création des services privés de proximité, notamment sanitaires et culturels, promotion des petits commerces, de l'agriculture de proximité et des marchés locaux, diversification des activités de production, formation des esprits, développement de la création artistique, soutien aux très petites entreprises et à l'artisanat, conditionnalités sociales et environnementales, coopérations et échanges égalitaires dans tous les domaines avec les peuples de la Méditerranée...

... Nous pouvons ici et maintenant concevoir un développement démocratique, solidaire et durable, transmettant ainsi aux générations futures un message d'espoir, celui d' «un peuple... qui malgré les incertitudes et les doutes, s'invente dans de nouvelles conditions de lutte auxquelles un art nécessairement politique doit contribuer ».

**Paris et Ajaccio  
le 14 Juin 2010  
Jean Pierre DUBOIS  
et André PACCOU**